UXAY – UX et accessibilité

1 490 € HT /particip.

Cette formation a pour objectif de mieux vous faire comprendre comment créer des produits accessibles qui soient à la fois efficaces, simples d'utilisation et satisfaisants en tenant compte des contraintes et des normes d'accessibilité. A la fin des 2 jours de formation, les participants maîtriseront une grille d'analyse des écrans, outil issu de nos années d'R&D, et les principes clés pour un design accessible.

DOMAINE	NIVEAU	PRE-REQUIS	DUREE	LOCALISATION
UX	Débutant	Aucun	2j – 14h	Sophia/Distanciel

A qui s'adresse ce cours

Cette formation vise toute personne intervenant dans la conception et la maintenance de produits Web : chefs de projets, maîtres d'œuvre/d'ouvrage, designers, graphistes, développeurs « front-end », etc..

Objectifs pédagogiques

- Expliquer l'accessibilité numérique, le référentiel RGAA et utiliser sa grille d'audit
- Traduire chaque thématique du RGAA en exemples concrets UX/UI
- Intégrer les critères d'accessibilité dans la conception : graphiques, multimédia, ergonomiques
- Reconnaitre les difficultés rencontrées par des personnes en situation de handicap face à une navigation non accessible
- Préciser divers parcours utilisateur type pour personnes en situation de handicaps

Compétences visées

- Maitrise des bonnes pratiques de conception d'interfaces accessibles

Méthodes & moyens pédagogiques

- Exposés théoriques
- Études de cas pratiques
- Travaux en groupe
- Supports de cours au format PDF, disponibles sur la plateforme SmartOF.

COMPETENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent cette formation sont des spécialistes en UX Design et conception Accessible.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, Ludotic fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme CAILLET, RAF et référente handicap, à l'adresse fiona.caillet@ludotic.com, pour étudier avec vous les adaptations possibles.

Modalités d'évaluation

- En amont recueil des besoins + questionnaires d'auto - positionnement
- Évaluation continue lors des ateliers pratiques, et mises en situation
- QCM

Programme détaillé

Jour 1

Rappel sur l'accessibilité numérique

- Pourquoi une accessibilité numérique ? Enjeux de l'accessibilité : De multiples raisons pour agir
- Rappel succinct du cadre réglementaire et technique.
- Classification du Handicap
- Handicaps permanents, temporaires et situationnels
- Spécificités et technologies d'aide

Impacts de l'accessibilité sur l'UX/UI ... et opportunités

- Handicaps visuels, auditifs, cognitifs et moteurs : quels impacts sur l'UX et l'UI: couleurs, contrastes, formes, navigation, animations...
- L'accessibilité sur tablette et mobile, quelles sont les différences ?
- Contraintes et Opportunités d'interactions ?
- Comment minimiser le coût de l'accessibilité
- Rôle des UX dans la démarche
- Travaux pratiques dans des situations données en exercices puis appliqués dans le cadre de projets des stagiaires.

L'accessibilité « Top-Down »

- Quelques outils diagnostics pour faciliter le travail
- Les règles de base
- Évaluer l'accessibilité de spécifications UI
- Évaluer l'accessibilité d'une maquette statique et dynamique

Jour 2

L'accessibilité « Top-Down » (suite)

- Démonstrations dans des situations données en exercices :
- Examen du rapport d'audit de sites non conformes ;
- Démonstrations d'outils de diagnostic ;
- Réflexion sur les actions à mener en suivant les critères d'un audit d'accessibilité simplifié.
- Travaux pratiques : Les stagiaires devront appliquer à leur projet les outils et la méthodologie vue précédemment.

L'accessibilité « Bottom-Up »

- Accessibilité normative et accessibilité réelle : enjeux et intérêt des tests utilisateurs.
- Prioriser suivant l'impact utilisateur
- Inclure l'accessibilité dans la démarche qualité
- L'accessibilité « centrée utilisateur » : Les 4 étapes d'une démarche centrée utilisateur pour inclure des utilisateurs avec handicap
- Travaux pratiques : Appliqués aux projets des stagiaires, temps d'échange sur :
    - Les méthodes de recueil d'informations utilisées dans l'entreprise et sur les moyens de les optimiser pour prendre en compte l'accessibilité réelle
    - La démarche centrée utilisateur la plus adaptée aux projets

Informations complémentaires

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation remise au participant ayant suivi l'intégralité de la session. Cette formation ne prépare pas à une certification enregistrée au RNCP ou au Répertoire spécifique.

Délais d'accès : Sessions inter-entreprise : dates annoncées sur le site web Ludotic (www.ludotic.com), inscriptions closes 2 semaines avant le début de la formation. Sessions intra-entreprise et sur mesure : dates et délai définis avec vous lors de l'établissement du devis.

Configuration technique : extensions de navigateur WCAG Contrast, HeadingsMap, Assistant RGAA et Web Developer installées sur le poste de chaque participant.

Financement : Formation finançable par votre entreprise, notamment au titre de son plan de développement des compétences. Une prise en charge partielle peut être demandée à votre OPCO, selon ses critères et sous réserve de son accord préalable.

Résultats : les indicateurs de résultats de nos formations (taux de satisfaction, d'atteinte des objectifs et d'abandon, avec leur méthode de calcul) sont publiés sur www.ludotic.com.

Déclaration d'activité : enregistrée sous le n° 93 06 05956 06. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.